

Fin de l'état d'urgence dans nos ST?

Comme nous avons pu le constater ce matin dans nos services, la réponse à cette nouvelle phase de la crise sanitaire ne s'est pas faite attendre : les open-space de nos services techniques sont pleins...et ça va durer.

Une DSNA hors la-loi

Contrairement au premier confinement, les instructions de la chaîne administrative ne se sont pas fait attendre et dès la fin de semaine une [circulaire de la DGAFP](#) a été publiée, la DGAC a présenté son application en CHSCT exceptionnel et notre secrétaire générale s'est adressée à tous les agents pour en fixer le cadre : renforcement drastique du télétravail, amplification du distanciel et renforcement des précautions sanitaires.

Suite à une réunion de « concertation », nos représentants nationaux ont pu apprendre que la DSNA en avait décidé autrement pour ses services techniques qui doivent fonctionner normalement. En conséquence, pas d'annulation des formations en présentielle et surtout interdiction du télétravail en MS.

Un télétravail qui dérange

Qui peut nier qu'un travail d'ingénieur est en partie télétravaillable ? Réponse : nos managers.

Depuis cette rentrée, les IESSA, conscients des enjeux, accompagnent la reprise et le rythme des installations, des formations et des interventions est intense.

Dans des conditions pourtant dégradés, tous se sont mobilisés pour faire aboutir de nombreux projets y compris pendant le 1^{er} confinement. On constate d'ailleurs aujourd'hui qu'ils n'ont pris aucun retard.

En parallèle de ce travail, le dialogue social s'est poursuivi pour permettre cette reprise et s'adapter à cette épidémie qui perdure. Un dialogue de sourd s'installe depuis plusieurs semaines autour du télétravail. Toutes les OS demandent des moyens, une organisation, un cadre et l'administration, enfermée dans ses archaïsmes et son embarras, tempore et ergote.

Au pied du mur, malgré le risque sanitaire, la position s'est clarifié : **tous les IESSA sont présents ce matin en MS.**

"Pour les agents dont les fonctions ne peuvent être qu'accessoirement exercées à distance, l'organisation du service doit permettre de réduire au maximum le temps de présence ..."
([extrait de circulaire DGAFP](#))

Nous, représentants locaux, constatons que nous ne sommes plus en mesure de protéger nos collègues. Nous demandons d'urgence à notre BN de mettre tout en œuvre pour assurer la mise en œuvre du télétravail dans les services techniques.